DISCOURS DE

L'HONORABLE MADELEINE MEILLEUR

MINISTRE DÉLÉGUÉE AUX AFFAIRES FRANCOPHONES ET

PROCUREURE GÉNÉRALE

ANNONCE

SUITE AU DÉPÔT PUBLIC PAR LE

MINISTRE DE LA FORMATION ET DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS

DU RAPPORT SUR L'UNIVERSITÉ FRANCOPHONE

ÉBAUCHE

TORONTO

LE 15 JUIN 2016

9 н 30

Nombre de mots : 497 mots

Duree: 5 minutes

Chers collègues, distingués invités et amis,

Aujourd'hui est un grand jour et je remercie chacun et chacune d'entre vous pour sa présence parmi nous à l'occasion du dépôt du rapport sur l'université francophone par mon collègue et ami, l'honorable Reza Moridi, ministre de la Formation et des collèges et universités.

Les conclusions de ce rapport étaient attendues avec impatience par la communauté francophone de l'Ontario et je suis certaine qu'avec moi, celle-ci se réjouit de l'annonce faite aujourd'hui.

L'appui du gouvernement de l'Ontario à l'éducation postsecondaire en français ne date pas d'hier. Il remonte à 1960, à l'époque où les grands-parents des enfants que nous avons devant nous commençaient à peine l'école. Grâce à cet appui constant au fil des ans, notre province compte aujourd'hui 10 institutions de niveau postsecondaire qui offrent des programmes en français, dont six qui sont aujourd'hui désignées en vertu de la Loi sur les services en français.

Dans la seule histoire récente du financement gouvernemental en éducation postsecondaire en français, soit depuis 2008 seulement, on parle d'investissements qui se chiffrent en millions de dollars. Que ce soit dans des projets d'immobilisations, en subventions de mobilité pour les étudiants des régions rurales ou éloignées, pour la création de la « Place La Cité », pour élargir l'accès aux programmes postsecondaires en langue française dans le Centre-Sud-Ouest de la province ou pour financer le troisième cycle du Fonds des cours mis en ligne du eCampus Ontario, notre gouvernement a été à l'écoute de la communauté franco-ontarienne et a répondu, dans la mesure des ses capacités, à ses préoccupations.

Pour cela, notre gouvernement a privilégié la concertation avec le gouvernement fédéral pour, entre autres, négocier un protocole d'entente relatif à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde. Il a privilégié la concertation avec les institutions postsecondaires francophones et bilingues pour l'instauration de programmes et de services en français. Et notre gouvernement s'est solidarisé avec les associations d'étudiants franco-ontariens, telles le Regroupement étudiant franco-ontarien et l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario, et avec la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne pour une offre d'éducation postsecondaire en français qui soit de calibre mondial.

La viabilité de la culture et de l'économie francophones est renforcée par la *Politique* d'aménagement linguistique, adoptée en 2011 par notre gouvernement. La réussite scolaire signifie de meilleures chances d'intégration sur le marché de l'emploi et des succès économiques pour la province. Dans le sillage de cette politique, le partage de réseaux que « Place La Cité » favorisera entre entrepreneurs et futurs diplômés, ouvrira plus grands les horizons à l'économie et aux affaires en français en Ontario.

La communauté francophone de l'Ontario a toutes les raisons de se réjouir aujourd'hui des conclusions présentées par l'honorable Reza Moridi. Elle a toutes les raisons du monde de s'applaudir elle-même aussi pour ces résultats et pour toutes les avancées constatées en matière d'enseignement postsecondaire en français en Ontario. Son dynamisme et sa détermination ont fait bouger les choses et continuent de lui valoir toute notre estime.